D'un Plan d'urbanisme de détail (1970), qui fixait graphiquement les premières règles de densité des constructions, et anticipait les capacités de logements par secteurs.

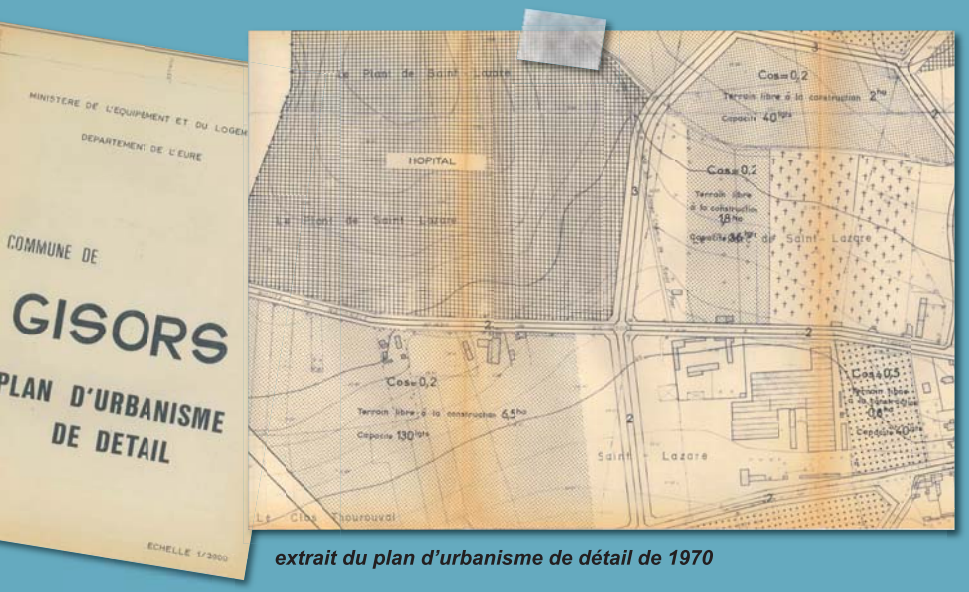

extrait du plan d'urbanisme de détail de 1970

A compter de 1967, un nouveau type de document d'urbanisme se développe, qui supplante les variantes accumulées depuis l'après-guerre**. Le Plan d'occupation des sols devient le standard en matière de planification urbaine pour les communes françaises.**

Il comprend :
- un **rapport de présentation** justifiant les choix de la commune pour son développement à l'horizon de 10 ans,
- un **document graphique** qui segmente la Ville en zones assorties chacune de règles d'urbanisme différenciées selon leur vocation (habitat dense, pavillonnaire, commerces et services, activités économiques, emprises ferroviaires, …)**.**
- un **règlement écrit** détaillant les règles de construction pour chaque zone (hauteur, emprise au sol, densité, stationnement, …),
- des **annexes, essentiellement graphiques** (plans des servitudes d'utilité publique, plans de réseaux, …)**.**

Bien que n'y étant pas contrainte par la loi en raison d'une population inférieure à 10 000 habitants, la Ville de Gisors décide cependant en 1978 d'entreprendre l'élaboration du Plan d'occupation des sols, sous la tutelle de l'atelier d'urbanisme de l'Etat**.**

Une importante campagne de communication est alors mise en œuvre afin d'impliquer la population dans cette démarche importante pour l'avenir de la commune**.** Dès 1978, un bulletin municipal spécial est édité à cet effet, dont l'aspect pédagogique apparaît tout à fait exemplaire**.**

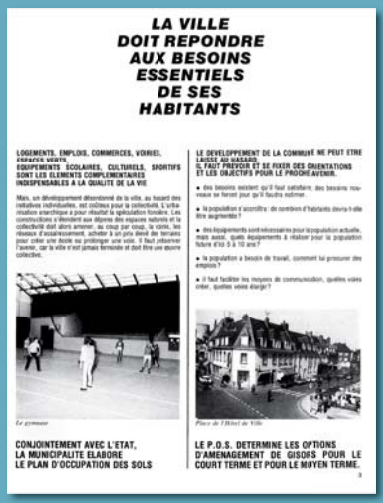

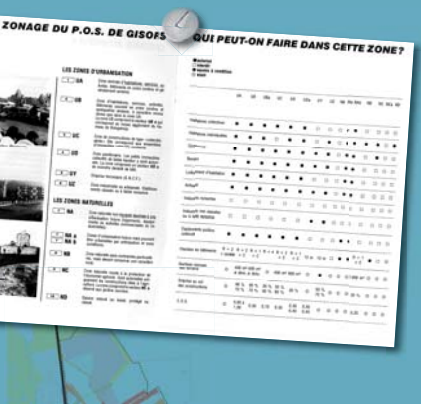

A l'issue de son élaboration, le Plan d'Occupation des Sols de Gisors est officiellement approuvé par le Conseil municipal le 19 octobre 1982**.**

Le POS constitue à ce jour le document de référence en matière d'urbanisme et de planification urbaine. Modifié à de nombreuses reprises afin d'ajuster les règles et les zonages – pour la 15ème et dernière fois en décembre 2012 – il laissera la place en fin d'année 2013 au Plan local d'urbanisme, qui couvre la période 2013-2025.

Le saviez-vous ?

D'après des historiens et compte tenu de fouilles, Gisors était le centre d'un « vicus » routier fort étendu. C'est à partir de cet élément de l'antiquité de l'urbanisme et du sens de l'administration des romains que se développera la ville de Gisors. Le premier « plan d'urbanisme » de notre ville vient donc de Rome, tout comme d'ailleurs une implantation sanitaire, les bains, dont des traces furent découvertes en 1856 faubourg Cappeville et datant vraisemblablement du 2ème siècle de notre ère.